

# INSTRUCTIONS POUR LES DEMANDES DE GARANTIE LIMITÉE MONOCOUCHE INNOVI<sup>MC</sup> DE IKO COMMERCIAL CANADA

La planification est un ingrédient essentiel pour la réussite de la pose de votre système de toiture et pour vos activités futures.

Pour aider l'entrepreneur professionnel en couverture à planifier, installer et terminer avec succès chaque système de couverture conformément aux exigences en matière de demande de garantie limitée de IKO, il est impératif de suivre les instructions du présent document. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez des informations supplémentaires, veuillez contacter votre représentant IKO local.

Ces instructions et le tableau ci-dessous décrivent les exigences et les couvertures disponibles. Il ne s'agit pas d'une déclaration exhaustive de toutes les conditions de garantie. Veuillez vous reporter aux garanties limitées publiées sur [www.iko.com/innovi/fr](http://www.iko.com/innovi/fr) pour connaître les conditions particulières des garanties limitées mentionnées ci-dessous.

GARANTIE DEMANDÉE	EXIGENCES	COUVERTURE
<b>Installation résidentielle</b>		
Garantie limitée des matériaux TPO pour un usage résidentiel	Le formulaire de garantie doit être rempli par l'entrepreneur et remis au propriétaire du bâtiment avec la preuve d'achat du matériau. Ne pas envoyer de documents à IKO.	Matériaux uniquement
<b>Installation commerciale TPO Innovi de IKO</b>		
Garantie limitée sur les matériaux pour les couvertures commerciales et industrielles TPO Innovi <sup>MC</sup>	Le formulaire de garantie doit être rempli par l'entrepreneur et remis au propriétaire du bâtiment avec la preuve d'achat du matériau. Ne pas envoyer de documents à IKO.	Matériaux uniquement
Garantie limitée Diamond Shield pour les couvertures TPO Innovi	Le formulaire de demande doit être rempli au moins deux semaines avant le début du projet et soumis aux services techniques Innovi de IKO à l'adresse <b>ikotechcanada@iko.com</b> . L'entrepreneur doit être un applicateur accrédité IAAP TPO Innovi. Voir les informations à la page 2 pour plus de détails. Seuls des composants de toiture fabriqués ou disponibles auprès de IKO doivent être utilisés.	Main-d'œuvre et matériaux : résultant d'un défaut de fabrication avec inclusion de la main-d'œuvre*

\*IKO fournira sa couverture de garantie limitée telle que définie ci-dessus, pendant la durée de la garantie, pour la main-d'œuvre d'installation, à condition que le produit ait été installé et assemblé par un applicateur accrédité de façon correcte et selon les règles de l'art, conformément aux spécifications publiées par IKO au moment de l'installation, à toutes les autres instructions écrites fournies par IKO et à tous les codes du bâtiment applicables.

**Pour les garanties limitées Diamond Shield de IKO :** Une fois que les services techniques de IKO auront reçu une copie de la demande de garantie, une lettre de considération de projet sera envoyée indiquant les étapes et les documents nécessaires dont IKO a besoin pour émettre la garantie finale. Cette documentation nécessaire comprendra, entre autres, les éléments suivants :

- Une demande complète de garantie limitée Diamond Shield de IKO.
- Un plan complet du toit de la zone proposée.
- Une spécification détaillée du toit.
- Les détails de la toiture.
- Les preuves d'achat.
- Un paiement des frais de garantie.

**IMPORTANT :** Pour bénéficier de la garantie limitée Diamond Shield, l'entrepreneur doit être un applicateur accrédité IAAP TPO Innovi, et seuls des composants de toiture fabriqués ou disponibles auprès de IKO doivent être utilisés.

## Arrachage ou remplacement partiel de toiture en TPO Innov

Il existe également des situations où l'on procède à un arrachage partiel ou à un remplacement partiel pour diverses raisons. Il peut s'agir de retirer une partie ou aucun des composants existants, mais cela implique l'installation de plusieurs nouveaux composants IKO. Deux exemples courants sont la suppression de tous les composants, à l'exception du pare-vapeur (souvent parce que l'entrepreneur constate qu'il ne peut pas être retiré), ou l'installation d'un panneau de support sur une membrane existante avec une membrane TPO. Ces scénarios relèveraient de notre structure traditionnelle de garantie limitée Diamond Shield. Une analyse thermique est toujours recommandée dans ces scénarios, le cas échéant, en tant que meilleure pratique. Veuillez noter ce qui suit :

- IKO ne couvre pas les matériaux existants laissés en place.
- IKO ne couvre pas toute défaillance résultant de la liaison entre le système de toiture préexistant et les nouveaux produits IKO.
- IKO ne couvre pas toute défaillance attribuable au système de toiture préexistant ou résultant de celui-ci.
- IKO exige des preuves d'achat.
- IKO exige le paiement intégral des frais de garantie.
- Un isolant IKOTherm d'au moins 1 pouce OU un nouveau panneau de couverture approuvé par IKO doit être installé sur le système de toiture existant.
- Le collage de nouveaux matériaux sur le système de toiture existant n'est PAS autorisé.
- Les raccords de base et les terminaisons existants doivent tous être coupés ou enlevés.
- Les membranes monocouches laissées en place doivent être coupées en grilles de 10 pieds sur 10 pieds pour permettre le mouvement différentiel.